



1110983503

DATE DEPOT : 2011-11-24

NUMERO DE DEPOT : 2011R110181

N° GESTION : 2006B01688

N° SIREN : 488124702

DENOMINATION : @BI SYSTEMS

ADRESSE : 64 bd de Strasbourg 75010 Paris

DATE D'ACTE : 2011/10/01

TYPE D'ACTE : ACTE SOUS SEING PRIVE

NATURE D'ACTE : CESSION DE PARTS

@BI SYSTEMS

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL DE 40 000 €

Divisé en 2 000 parts de 20 € chacune entièrement libérées

SIEGE SOCIAL : 64 boulevard de Strasbourg 75010 Paris

R.C.S PARIS 488 124 702

CESSION DE PARTS SOCIALES

ENTRE LES SOUSSIGNES:

Madame YOU Tiang épouse KIM née le 20/08/1966 à KANDAL (CAMBODGE), demeurant 29 avenue de la Commune de Paris, 94400 VITRY SUR SEINE, de nationalité Française,

"LE CEDANT D'UNE PART"

Et,

Monsieur YOU Seng né le 23.02.1957 à CHHAK CHHOEU NEANG SNUOL (Cambodge), de nationalité Française, demeurant 53 rue Parmentier 94100 SAINT MAUR DES FOSSÉS

"LES CESSIONNAIRES D'AUTRE PART"

IL A ETE EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIT :

La société à responsabilité limitée dénommée en tête des présents, ayant pour objet :

Activités d'ingénierie, d'études techniques, de conseils, d'assistance et de formation aux entreprises en matière informatique, de finance, de gestion et d'organisation
a été constituée par acte sous seing privé en date du

ORIGINE DE PROPRIETE.- Le cédant possède dans cette société : 250 parts de 20 € chacune, qui lui ont été attribuées en représentation de 5 000 €, entièrement libérées

CESSION. - Par ces présentes, le cédant cède et transporte, sous les garanties ordinaires et de droit, aux cessionnaires qui accepte les 250 Parts sociales de ladite société, avec tous les droits et obligations qui y sont attachés.

Les cessionnaires reconnaissent avoir pris connaissance des statuts sociaux, de toute résolutions prises et de tous procès verbaux dressés à ce jour par les assemblées des associés et les accepte.

PRIX - La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 5000 € que Madame You Tiang épouse KIM, reconnaît avoir reçu des cessionnaires et dont il lui donne ici quittance.

Gj

ka

SIGNIFICATION - La présente cession sera signifiée à la société conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil. Toutefois, cette signification pourra être remplacée par le dépôt d'un original du présent acte au siège social contre remise par la Gérance d'une attestation de ce dépôt.

La cession n'est opposable aux tiers qu'après accomplissement de cette formalité et, en outre, après publicité auprès du Greffe du tribunal de commerce.

PROPRIETE - JOUISSANCE

Ladite cession, qui n'entraîne pas la dissolution de la société, prendra effet à compter du 01/10/2011, date à compter de laquelle le cessionnaire sera propriétaire desdites parts, en touchera les revenus et bénéficiera de tous les droits qui y sont attachés.

AUTORISATION DE CESSIION. - Aux présents sont intervenus :

Monsieur YOU Seng, gérant
Madame YOU Tiang épouse KIM, associée

agissant en qualité de coassociés dans ladite société, lesquels après avoir pris connaissance de la cession qui précède déclarent l'agréer.

Il en résulte que les parts sociales sont réparties comme suit :

Monsieur YOU Seng possède 2 000 parts

Tous les frais, droits et honoraires des présentes, et ceux qui en seront la conséquence, seront supportés par le cessionnaire qui s'y oblige.

Pour l'Enregistrement, il est précisé que les parts cédées ne confèrent pas la jouissance de droits immobiliers.

Fait en 5 originaux, dont un pour l'Enregistrement, deux pour être déposés en annexes au Registre du Commerce et deux pour les contractants.

A PARIS le 01/10/2011



Enregistré à : SIE DE VILLEJUIF
Le 31/10/2011 Bordereau n°2011/957 Case n°7
Enregistrement : 64 € Pénalités :
Total liquidé : soixante-quatre euros
Montant reçu : soixante-quatre euros
L'Agent

Ext 5170

Nathalie WILLOT
Agent Administratif
des Finances Publiques